

**Budget Primitif (BP) 2011 de St Pierre du Perray**  
**Conseil Municipal du mardi 26 avril 2011**  
**Intervention de Catherine Aliquot-Vialat**

En préambule, je tiens à remercier le service Finances, en particulier son responsable qui m'a bien reçue toute cette journée et m'a très professionnellement donné toutes les explications demandées.

Mes remarques ci-après s'adressent aux élus majoritaires, et plus spécialement à M. De Rus.

- **Sur la méthode** :

Le budget est établi en partant des souhaits exprimés de dépenses, et afin de présenter un budget à l'équilibre (ce qui est obligatoire), il est fait recours à l'augmentation de la fiscalité locale (taxe d'habitation, taxes foncières).

**C'est une méthode qui entraîne inexorablement des augmentations d'impôts**, car aucune action correctrice n'est apportée dans la gestion communale, même si en augmentant les recettes par la fiscalité, un nouvel équilibre financier semble retrouvé momentanément.

- **Sur le timing** :

Attendre la date limite pour voter le BP de l'année en cours n'est pas sérieux. D'autres communes ont voté leur BP 2011, et même parfois leur CA (Compte Administratif) 2010, bien plus tôt, en mars par exemple.

Cela évite bien des écueils. Il n'était pas correct d'organiser la « commission Finances » pendant les vacances scolaires, alors que nous n'étions pas prévenus très à l'avance.

De plus, les 5 jours qui précèdent le Conseil Municipal durant lesquels les élus peuvent demander des informations sur les points qui concernent le Conseil Municipal, ont été réduits à 1 jour hors vacances scolaires. Là encore, ce n'est pas correct. Le samedi, dimanche et lundi précédent le Conseil Municipal, la Mairie était fermée en raison des fêtes de Pâques.

Enfin, en travaillant à la dernière minute, au fil des demandes faites auprès des services, des erreurs se font jour, et les services de la Mairie doivent corriger dans l'urgence.

Les documents donnés ne sont pas toujours complets, suite, paraît-il, à des problèmes de logiciels. Une anticipation de l'élaboration des budgets permettrait de résoudre ces problèmes et de donner des documents définitifs et corrects.

En effet, ce soir même, mardi 26 avril 2011, nous remarquons que la liste des subventions ventilée (sport, culture, caritatives, divers) aux associations n'est pas la même que celle fournie le matin même dans le document M14 du BP 2011.

Les montants aux associations sportives changent, d'autres lignes de financement d'associations apparaissent ...

De même, la présentation croisée par fonction du « budget fonctionnement » et du « budget investissement » du M14 n'est pas du tout renseignée.

Le document M14 qui nous a été fourni le jour même du vote du Conseil Municipal est soit faux suivant les pages (subventions aux associations), soit incomplet.

**Décider d'organiser un vote en Conseil Municipal sans avoir des documents financiers complets et corrects signe l'incompétence de M. De Rus dans la gestion communale.**

- **Sur le fond :**

Les subventions d'Etat sont maintenues en montant global. Seules baissent la subvention de la CAF et du Conseil Général.

Les charges de personnel baissent fictivement puisqu'il y a transfert de personnel communal au SIPEJ (Syndicat Intercommunal pour l'Enfance et la Jeunesse).

**Les dépenses globales réelles de fonctionnement par habitant sont supérieures de 16% à la moyenne de la strate.**

Le total des budgets Fêtes et cérémonie et Réceptions, déjà élevé l'an dernier, augmente encore cette année de 17,5 % (même si l'on ne compte pas le repas de Noël des seniors imputé dans un autre compte l'année dernière).

M. De Rus et son équipe n'évoquent à aucun moment l'idée de réduction des dépenses. Après une augmentation des impôts locaux de +9,5% en 2009, ils en appellent, une fois encore, à l'augmentation des recettes par **une augmentation des impôts locaux en 2011 sur les St Perrayens : +6,52% sur la Taxe d'Habitation, +6,4 % sur les Taxes Foncières, +17,87 % sur le Non-bâti.**

La municipalité dépense, et les St Perrayens payent l'addition !

Catherine Aliquot-Vialat